

M. de Steinauer, vieillard incapable

Le 28 décembre 1771 - Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/28, f°342.

N°95.

A l'Isle de France, le 28 décembre 1771

Monseigneur,

J'ai un véritable chagrin de me voir obligé de vous adresser encore la lettre et le mémoire ci-joint : mais quoique j'aie pu faire pour détourner M. de Tarragon [Marragon¹] de suivre cette discussion, et pour le rassurer sur les suites qu'il envisage, il a réclamé si positivement le devoir de ma place, que rien ne peut me dispenser de vous rendre compte de cette affaire, qui est une suite de la consternation que M. de La Motte a jetée dans le régiment Royal Comtois, un des meilleurs et des mieux composés en officiers que le Roi ait à son service.

Ce qui me coûte le plus ici, Monseigneur, c'est que cet événement me réduit à vous faire connaître le génie minutieux, inquiet et tracassier de M. de Steinaver [Steinauer], et (pour trancher le mot) son incapacité. Car j'ose vous attester vous-même [*sic*], et vous supplier de vous faire représenter toutes les lettres où j'ai parlé de ce vieillard. Vous y verrez que j'ai saisi les plus légères apparences pour en dire beaucoup de bien, et que jamais je n'en ai dit du mal.

Cependant en toute occasion il a manqué au service et surtout depuis un an, j'ai eu sans cesse à m'en plaindre, et souvent en matière grave ; mais en vérité rien n'est plus douloureux, suivant moi, pour un galant homme que de nuire à un autre homme. D'ailleurs j'ai de l'autorité, je sais la faire respecter, et j'ai toujours évité de présenter à un ministre des faits désagréables, lorsque j'ai pu par moi-même les pallier, en arrêtant les conséquences, et rétablir la règle. Je ne me flatte plus que cela soit possible. C'est néanmoins malgré moi que je mets sous vos yeux le rôle indécent qu'il a joué dans son dernier voyage au Port Bourbon et dont j'aurais effacé jusques aux plus légères traces si cela m'eût été possible.

Je n'y ajouterai personnellement rien, quoique j'eusse bien des choses à dire et à prouver ; mais après tout, elles seraient analogues à tout ce qu'il a fait dans cette occasion où vous verrez sa partialité injuste et outrée contre un corps estimable, sa façon insidieuse de chercher à surprendre les hommes par les paroles les plus innocentes, son goût pour la mauvaise compagnie, et la façon dont il s'y livre.

Tout cela, Monseigneur, a resté dans l'oubli de ma part jusqu'à ce moment, et n'en serait jamais sorti si M. de Tarragon, excellent officier, et irréprochable à tous égards, ne s'était pas intimement persuadé que son ennemi veut le perdre, comme il lui a promis. La défense en pareil cas est légitime, j'ai fait mon possible pour l'arrêter, mais y persister plus longtemps eut été refuser la justice à qui elle est due, et par conséquent user tyranniquement du pouvoir qui m'est confié.

Comme il est nécessaire que M. le Marquis de Monteynard soit informé de tout ceci, je vous supplie de lui en faire parvenir la connaissance.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

¹ Philibert Marragon (1749-1826). Arrivé à l'Isle de France en 1769, sergent au Régiment Royal-Comtois. (Sa biographie : *Philibert Marragon and the Mémoire sur l'Isle de Rodrigues*, par Roger Bour, Thierry Frétey et Antony S. Cheke, ISHBH, vol. 10(2) : 5-23, 2014)

Le Ch. Desroches

* * *